



Travailler sans tabac

Rubrique : actualités - Date : mercredi 26 novembre 2003

Venez répondre au sondage proposé par le site [travailler sans tabac](http://travailler-sans-tabac.com) !

A la question la Loi Evin est-elle respectée sur votre lieu de travail ? sur 113 personnes, 54.9 % ont répondu par la négative.

A la question : "Si vous êtes fumeurs, aimeriez vous vous arrêter ? sur 67 personnes, 85.1 % de fumeurs ont répondu oui.

Plus d'infos sur www.travailler-sans-tabac.com